

Une bonne excuse

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **37 (1899)**

Heft 22

PDF erstellt am: **15.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-197584>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

« bien joli homme ») et je lui dis que je venais pour s'entendre, rappo au niveau du Léman. Tout de suite i fait venir l'ingénieur cantonat, qui apporte tout plein de plans. Je pensais faut pas te laisser enguieuser ! Mais j'ai tout de suite vu qu'i cherchaient pas à me tromper, parceque le Léman était bien marqué su tous ces plans. Il était marqué en bleu. On s'est mi à examiner les plans. Mais c'est qu'y en avait ! y en avait ! A force de les regardé, à la fin je voyais tout bleu.

Je di : I fau aller boire demi-pot ; on verra plus clair.

L'ingénieur cantonat me mène au café du No et nous demandons une bouteille de Crépy (c'est du vin de par là bas qui est joliment bon ; mais tout de même i ne vaut pas l'Yvorne). Y avait beaucoup de monde et l'ingénieur cantonat me dit : Vous voyez bien ce Monsieur ? C'est le président de la république ? — Comment, que j'y fais : le président de la république ? — Eh ! oui, c'est Mossieu Vautier. — Ah ! bien, que je fais, je suis bien content de le voir, pace qu'i fau aussi que j'y parle rappo au niveau du Léman.

Je vai don parlé à Mossieu Vautier (un bien joli homme) et je lui dis pourquoi je venais. Pou ça, i n'est pas blaguieu ce Mossieu, pace qu'i me dit tout de suite : Voyez-vous, moi je suis pas bien compétent, mais voilà mon ami, le docteu Vaucher qui veut bien vous dire toutes les affaires, paceque lui il est bien au courant.

Ah ! c'é un homme bien instruit ce docteu Vaucher. I m'a dit des raisons ! tout le monde saurait pas dire des raisons comme y m'a dit. C'é un homme qui a étudié. Je saurais pas répéter tout ce qu'i m'a dit, mais si fait bien oui le principat : — Vous avez du remarqué, qu'i m'a dit, su les plan hydrographique, que la mappemonde penche. Elle penche du côté du canton de Vaud ; ça fait que l'eau se renverse contre la rive vaudoise et nous n'en sommes pas cause.

D'abo je comprenais pas très bien. Mais i m'ont bien expliqué l'affaire et je pensais : Tout de même comme on est bête de chercher trente-six raisons pou une affaire si simple !

Ma foi, moi, j'ai bien remercié ces Messieurs pou la franchise de leu z'explications loyales. On a encore bien bu du Crépy. A la fin je m'en sentais bien un petit peu, mais j'ai dormi dans le train depuis Coppet à Lausanne.

Enfin l'ingénieur cantonat m'a accompagné au chemin de fê et j'ai payé demi-pot d'Yvorne au buffet.

Quand j'ai revu le Conseiller, y me dit : Et ton rappo ! — Mon rappo ! que je dis ; il est bientôt fait mon rappo : La mappemonde penche. C'est pas la peine de faire encot des écritures pour ça. »

M. Vautier n'avait pas moins de succès lorsque, dans sa belle prestance, et avec un air de crânerie à dérider tous les fronts, il prononçait le discours du *Syndic de Morges*, au Tir cantonal :

Cherrrs concitoyens, confédérés, brrraves amis de Morges ! Voilà tienze ans que je suis le syndic de Morges et que je vis au milieu de vous comme un père au milieu de ses enfants...

Et plus loin :

Vous voyez là-bas sur ce petit mamelon ce vieux drapeau qui n'a plus que le manche avec un peu de patte au bout : Eh bien, cherrrs concitoyens, frères d'armes, ce drapeau, c'est la bannière qui a conduit nos ancêtres, etc., etc.

On se figure les frénétiques applaudissements qui accueillent ces spirituelles et amusantes élocubrations. Tout le monde riait, même les Vaudois, qui savaient toujours, dans ces occasions, prendre la chose par le bon côté. Ceux-ci savaient, du reste, se dédomma-

ger largement en imitant l'accent genevois, qui leur fournissait aussi matière à maintes plaisanteries.

La patte graissée.

Une vieille avait deux vaches qui la faisaient subsister. Elles entrèrent un jour dans les pâturages d'un seigneur, et y furent saisies par son prévôt. La bonne femme, à l'instant, courut au château supplier cet officier de les lui rendre. Il fit entendre qu'il lui fallait de l'argent ; et celle-ci, qui n'avait rien à donner, s'en revint fort désolée. En chemin, elle rencontra une de ses voisines qu'elle consulta sur son malheur. Il faut en passer par ce qu'il demande, lui dit l'autre, et vous résoudre à lui *graisser la patte*. La vieille, qui était fort simple, n'y entendit pas finesse, et prenant le conseil à la lettre, elle mit dans sa poche un vieux morceau de lard et retourna au château.

Le seigneur se promenait devant sa porte, les mains derrière le dos. Elle s'avance doucement sur la pointe du pied et lui frotte les mains avec son lard. Il se retourne pour lui demander ce qu'elle fait : « Ah ! Monseigneur, s'écrie-t-elle en se jetant à genoux, le prévôt a saisi mes deux vaches dans votre pré, et l'on m'a dit que si je voulais les ravoir, il fallait lui graisser la patte. Je venais pour cela, mais comme je vous ai vu à la porte et que vous êtes mon maître, j'ai imaginé que vous méritiez bien mieux qu'on graissât la vôtre. »

Le seigneur rit beaucoup de la naïveté de la vieille ; il lui fit rendre ses vaches, et lui donna même, pour les nourrir, le pré dans lequel elles avaient été saisies.

Fleurs desséchées. — Nous sommes en pleine saison des fleurs ; elles prodiguent partout leurs grâces et leurs parfums. Les citadins rentrent le soir de la promenade, chargés de fleurs. Ils en ont dans les mains, dans les bras, à la boutonnière, au chapeau. Elles emplissent les boîtes à herboriser ; elles débordent des paniers et des filets. Dans les maisons, les vases, les coupes, tous les ustensiles propres à recevoir des bouquets sont occupés. Les plus humbles logis en sont égayés, embaumés ; ils prennent un air de fête et participent ainsi aux réjouissances de la nature. Il n'est pas de luxe plus louable et ce luxe est permis à chacun.

Mais les fleurs passent vite, en dépit des artifices inventés pour prolonger de quelques instants leur vie si courte. Une de nos lectrices nous demande si, à défaut de leur fraîcheur et de leur parfum, condamnés à disparaître sans remission, il n'existe pas un moyen particulier de dessécher les fleurs, qui permette de conserver, dans une certaine mesure, leurs formes et surtout leurs couleurs.

Voici un procédé, grâce auquel on peut conserver les couleurs des plantes, pendant quelque temps tout au moins. Laver une certaine quantité de sablon fin pour en séparer toutes les matières étrangères, faire sécher, passer à travers un tamis, puis le mettre en couche au fond d'un vase de terre. Etendre sur cette couche la plante avec ses fleurs, ses feuilles et une partie de sa tige. Versez du sablon peu à peu en ayant soin d'étendre à mesure les diverses parties de la plante, pour qu'elles ne soient ni gênées ni froissées. Lorsque la plante est couverte d'une couche de deux ou trois centimètres de sable, porter le vase dans une étuve chauffée à 45° environ et l'y laisser pendant un jour ou deux, plus ou moins, suivant l'épaisseur de la plante. A défaut d'étuve, exposer le vase aux rayons du soleil pendant sept ou huit jours. Dès que la dessiccation est opérée, faire écouler doucement le sable en inclinant le vase et retirer la feuille avec précaution.

Si un de nos lecteurs connaît un autre procédé plus simple et plus sûr, nous lui serons reconnaissants de vouloir bien nous l'indiquer. Tous les renseignements seront les bienvenus.

La vieille Jeannette vient de perdre son mari. Elle s'en va dans tout le village, pleurant,

gémissant, recommençant ses lamentations à toutes les personnes qu'elle rencontre.

« Oh ! ma chère, mon pauvre homme est mort. Quel malheur ! »

Et les sanglots de reprendre de plus belle Puis, s'étant essuyée les yeux avec le coin de son tablier, elle continue sa funèbre tournée.

Nouvelle rencontre : nouvelles jérémiades.

« Mais, ma pauvre Jeannette, lui dit enfin une cousine, consolez-vous. Je comprends que la mort du père Abram vous attriste. On ne se sépare pas comme ça, après avoir vécu cinquante ans ensemble, sans que... »

— Oh ! mon pauvre Abram !... mon pauvre homme !... pourquoi m'as-tu laissée ?...

— Allons, allons, Jeannette, un peu de courage. Je vous avoue que je ne comprends pas très bien votre grande affliction. Après tout, le père Abram n'était déjà pas si facile. Vous en avez rudement enduré avec lui... Un homme qui est allé jusqu'à vous battre !...

— Oh ! pour ça, c'est vrai ; il m'a fallu bien de la patience. Je ne peux pas dire que j'aie eu de la chance...

— Eh bien, vous voyez, Jeannette. Allons, séchez vos larmes... Vous serez pourtant bien plus tranquille, maintenant...

— Oh ! je sais bien que vous avez raison, ma bonne Louise ; à présent, je serai plus tranquille, plus heureuse... Mais, que voulez-vous, vous savez comme sont les gens... Qu'est-ce qu'ils diraient si je ne pleurais pas ?...

Une bonne excuse. — « Nous autres, Vaudois, nous disait l'autre jour quelqu'un, nous n'aimons pas écrire. Nous ne sommes pas plus bêtes que d'autres ; nous savons bien ce que nous voulons et, le plus souvent, savons assez bien le dire ; l'écrire, inutile. Voyez plutôt dans les assemblées de sociétés ou autres, combien nombreuses sont les personnes qui demandent la parole et qui disent, d'une façon plus ou moins élégante, ce qu'ils ont à dire. Il en est même qui ont une facilité et une abondance de parole extraordinaires ; on ne peut plus les arrêter. Mais, essayez de donner une plume à ces féconds orateurs et priez-les de rédiger en quelques lignes leurs propositions. Ils n'y sont plus. Au bout d'un moment d'essais infructueux, vous êtes sûr qu'une indisposition très commune les obligera à sortir subitement. »

Boutade.

Sur le quai d'une de nos petites stations de campagne.

L'arrivée du train étant signalée, le chef de gare avait invité les voyageurs à se reculer, de peur d'accidents.

Un brave paysan, un peu sourd, et qui n'avait pas entendu cette invitation, restait au bord du quai.

Le train est en vue.

Le chef de gare se précipite vers le paysan, le saisit par le bras et le tire violemment en arrière : « Hé, là ! qu'attendez-vous pour vous reculer ? N'avez-vous pas entendu ce que je viens de dire ?... Quand vous serez coupé en deux, vous viendrez encore vous plaindre à moi, n'est-ce pas ?... »

L. MONNET.

Papeterie L. MONNET, Lausanne.

3, RUE PÉPINET, 3

Fournitures de bureaux.

Papier à lettre et enveloppes avec en-tête. — Factures. — Circulaires.

Cartes d'adresse et de visite.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Hovard.